

COMMUNE DE SOUMAGNE

Déclaration de politique générale pour la législature 2007-2012

(approuvée par le conseil communal en séance du 26 mars 2007)

En début de mandature communale, il revient à la majorité de proposer au Conseil communal et à l'ensemble de la population sa **déclaration de politique générale** qui encadrera l'action des 6 prochaines années.

La volonté de notre équipe est de présenter aux Soumagnardes et aux Soumagnards un véritable "**contrat de gestion**" visant à continuer à faire avancer notre commune sur la voie du progrès et de la modernisation tout en lui conservant le caractère rural qui fait son charme.

La légitimité octroyée à notre équipe et à moi-même par nos concitoyens au soir du 8 octobre nous a certes procuré une joie que je ne dissimulerai pas, mais elle nous a surtout donné une responsabilité, une obligation de ne pas décevoir, je dirai **une obligation de résultats**.

Cette victoire importante doit néanmoins nous inciter à la modestie. Elle doit nous engager à respecter encore plus la minorité dans son rôle de contrôle de nos actions et de nos actes individuels.

Personne ne peut avoir le monopole de la vérité. Il serait sot de penser que l'on a raison parce que l'on est majoritaire. Chaque idée, chaque proposition émise autour de cette table (et lors des assemblées de quartiers) sera digne, pour nous, du même intérêt.

C'est la raison pour laquelle nous avons déjà ouverts aux formations qui composent ce conseil (et qui, soulignons le, sont toutes démocratiques) des postes à responsabilité, allant très souvent d'ailleurs au-delà de ce que prévoit la loi.

Les délégations au Centre culturel, au Centre sportif, aux différents bureaux et comités du CPAS en sont des exemples significatifs.

Notre souhait est, qu'au-delà du Collège, l'ensemble des Conseillers communaux, de la majorité comme de la minorité, s'intéresse à la gestion de notre cité. Pour ce faire, nous ouvrirons les espaces de dialogues nécessaires en souhaitant que ces débats contradictoires touchent au fond des choses et concourent à l'accroissement du bien-être de nos concitoyens.

Je rêve d'un Conseil communal d'où serait banni tout esprit partisan, d'un Conseil où le débat d'idées certes aurait lieu, dans le respect des idéologies y représentées, mais avec comme objectif commun l'intérêt des Soumagnardes et des Soumagnards.

C'est pour préserver cet espace d'initiatives, cet espace de dialogue, qu'à dessein, je vous propose aujourd'hui, au nom de la majorité, une **déclaration de politique générale** succincte, un texte ouvert, prêt à accueillir, dans les semaines, les mois et les années qui viennent vos suggestions, vos idées, vos contributions.

Notre feuille de route commune doit répondre à plusieurs **objectifs essentiels** : la vie quotidienne, l'avenir (que nous voulons ambitieux), la solidarité, la rigueur de gestion.

La vie quotidienne

Notre rôle de responsables politiques n'est-il pas en effet de répondre concrètement aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyens au travers des mesures qui touchent le cadre de vie, l'entretien des infrastructures et du patrimoine, l'environnement, la tranquillité et la sécurité, la qualité de l'enseignement et des loisirs (culturels et sportifs) ?

L'avenir

Notre vision de la politique est aussi de vouloir une commune moderne, conservant son caractère rural, une commune qui n'est pas une "commune dortoir" où les jeunes ont un avenir, où les seniors sont respectés, où les besoins des familles sont rencontrés, où le citoyen est entendu.

Cet avenir doit absolument s'inscrire dans le développement durable. Soumagne est un héritage que nous devons transmettre à nos enfants.

La solidarité

Notre commune est une communauté. Chacun doit y trouver sa place. Chacun doit pouvoir s'y épanouir. Notre préoccupation se doit d'aller vers les moins biens nantis de nos concitoyens. Des outils comme le CPAS, le Centre culturel ou le Centre sportif nous offrent en la matière des moyens qui devront être encore plus exploités.

La rigueur de gestion

Il est évident que l'avenir financier des communes (et Soumagne n'échappe pas à la règle) n'est pas des plus sereins. Les charges nouvelles, telles le coût de l'énergie, la diminution des rentrées (notamment des dividendes des intercommunales énergétiques) hypothèquent singulièrement notre avenir budgétaire. Ces contraintes nous obligeront à des choix, parfois difficiles. Le Conseil devra faire preuve de courage pour imaginer des mesures alliant modernité, efficacité, voire même renoncement.

QUELQUES LIGNES DIRECTRICES POUR LES 6 ANS A VENIR

○ Soumagne, un espace où le citoyen a son mot à dire

- Amélioration de la convivialité dans les quartiers par l'encouragement des diverses "fêtes des voisins" qui s'organisent spontanément dans nos quartiers.
- Elargissement des heures d'ouverture de la maison communale.
- Création d'un service de médiation.
- Diminution de la fracture numérique par la généralisation de formations gratuites à l'usage d'internet.
- Simplification des procédures administratives notamment grâce à l'utilisation des NTIC;

○ Soumagne, un espace où il fait bon vivre

- Maintien du caractère rural de notre commune.
- Interdiction d'implanter tout nouveau lotissement hors zone d'habitat au plan de secteur.
- Modernisation, sécurisation, aménagement et réfection des voiries (rues du Centre, Rosa Luxembourg, 3Chênes, Sur les Keyeux ...)
- Revitalisation de la place de la gare et des anciennes usines de l'Union coopérative.
- Dressage d'un inventaire des ressources naturelles, des problèmes environnementaux et des solutions à y apporter afin de protéger au mieux la nature.
- Poursuite de la mise en œuvre du PASCH (implantation de nouvelles stations d'épuration, notamment à Cerexhe)
- Création d'un service de cantonniers.
- Encouragement de l'utilisation des énergies renouvelables.
- Mise en place d'une politique proactive d'économie d'énergie.
- Amélioration de la couverture de notre commune par les transports en commun.

○ Soumagne, une commune sûre

- Sécurisation des voiries et notamment aux abords des écoles.
- Protection des usagers les plus faibles par la construction de trottoirs.
- Accroissement de la présence de la police sur le terrain et de la lutte contre les incivilités.

○ ***Soumagne, un espace où chacun peut s'épanouir***

- Des actions concrètes pour la petite enfance (augmentation de la capacité d'accueil de la MCAE, création d'un service de garde pour les enfants malades lorsque la famille est dans l'impossibilité de l'assurer.)
- Un enseignement toujours plus performant (accroissement des cours de langues, utilisation critique des médias et des NTIC, ouverture aux arts, promotion de la santé publique et de la diététique...)
- Accès renforcé pour tous aux sports et la culture (aménagement d'une salle de spectacle à Soumagne-vallée, création d'espaces multisports.)
- Aide au développement de notre jeunesse via notamment le Conseil des Ados et des projets intergénérationnels.

○ ***Soumagne, une commune qui attire, une commune où l'on travaille***

- Adhésion à la "Route des terrils."
- Remise à jour des promenades balisées.
- Création d'une ZAE au Frumhy
- Assistance aux PME, aux agriculteurs, aux indépendants et aux professions libérales.

○ ***Soumagne, un espace où la solidarité n'est pas un vain mot***

- Des aînés au centre de nos préoccupations (création d'une maison de repos – éventuellement en partenariat avec le privé; création d'une infrastructure intergénérationnelle.)
- Développement de l'action sociale (instauration d'un passeport santé.)
- Développement des actions de réinsertion sociale.
- Mise en place de l'article 27.
- En collaboration avec le Foyer de la Région de Fléron, cration de nouveaux logements sociaux ou moyens.

○ *Soumagne, une commune où la rigueur budgétaire est la règle*

- Maintien d'une fiscalité modérée.
- Contrôle strict de nos dépenses.
- Souci permanent d'une bonne utilisation des deniers publics.

Voilà certes une DPG ambitieuse (vous trouverez déjà quelques uns de ces projets dans notre budget 2007.) Il ne tient qu'à vous qu'elle soit, dans 6 ans, devenue dans sa totalité une réalité. Suivant vos suggestions, vos contributions, dans les limites bien sûr des moyens qui sont les nôtres, cette déclaration pourrait d'ailleurs encore prendre de l'ampleur. Nous sommes ouverts à toute initiative.

A nos yeux, ce qui importe c'est l'avenir de notre commune et le bien-être des ses habitants.

Je compte sur votre énergie, votre travail ainsi que sur la collaboration de notre personnel communal, qui sera j'en suis sûr, comme toujours, un acteur essentiel de ces actions, pour construire la **Soumagne de demain**.

Je vous remercie.

Charles JANSSENS
Bourgmestre de Soumagne